



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue chez PRISME -Géomètres-Experts



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : contact@prisme-ge.fr - 02.40.34.45.29



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 452 509 672 00013

Adresse : 2 Rue de la Garenne - 44120 VERTOU



Le 18 Mai 2015

COPIE

Attestation d'accessibilité
d'un ERP de 5ème catégorie conforme au 31 décembre 2014
exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussigné, M; Antoine VINCENEUX, représentant le cabinet VINCENEUX ET RIVIERE (SIRET 452 509 672 00013), exploitant de l'Établissement recevant du public de 5ème catégorie de type bureaux de Géomètre-Expert.

Situé au 2, Rue de la garenne - 44120 VERTOU (cadastré section BE n°440), dénommé ou enregistré sous l'enseigne :Cabinet VINCENEUX et RIVIERE

atteste sur l'honneur que l'établissement sus-mentionné répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014.

Cette conformité à la réglementation accessibilité prend en compte (cocher le cas échéant) :

- le recours à une ou plusieurs dérogations, obtenue(s) en application de l'article R.111-19-10 du code de la construction et de l'habitation (cf. arrêté préfectoral accordant la ou les dérogations ci-joint) et, en cas de dérogation accordée à un établissement recevant du public remplissant une mission de service public, la mise en place de mesures de substitution permettant d'assurer la continuité du service public ;
l'accessibilité d'une partie de l'établissement de 5ème catégorie dans laquelle l'ensemble des prestations peut être délivré et, le cas échéant, la délivrance de certaines de ces prestations par des mesures de substitution.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

Signature
S.E.L.A.R.L. des GEOMETRES EXPERTS
Jean-Louis RIVIERE
Antoine VINCENEUX
Marion MOUSSET
Géomètres Experts Associés
St Sébastien / Loire - Vertou
Ancenis
N° d'inscription : 24804

Article 441-1 du code pénal

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

BUREAU PRINCIPAL : 2, rue de la Garenne - 44120 VERTOU - T 02 40 34 45 29

BUREAU SECONDAIRE : 1, rue du Petit Anjou - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE - T 02 40 80 67 20

PERMANENCE : 250, rue Jean Mermoz - Bâtiment C - Le Sirocco - 44150 ANCENIS - T 02 40 96 30 57

F 02 40 34 54 08 - contact@vinceneux-geometre-expert.fr